

Ministère de la culture et de la communication
*Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe
exceptionnelle*

SESSION 2014

Lundi 12 janvier 2015
Epreuve écrite d'admission

Code : 15-DEC-18408

Une composition écrite notée à partir d'une question d'ordre général relative aux métiers d'art.
(durée 2h ; coefficient 2)

Avertissements :

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

*Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe
exceptionnelle*

SESSION 2014

Lundi 12 janvier 2015
Epreuve écrite d'admission

SUJET :

**Issus d'une longue tradition, les métiers d'art sont
aussi des métiers de demain.**

**En vous appuyant sur votre expérience, vous
exposerez de quelles façons un(e) technicien(ne) d'art
peut participer à la transmission de son métier.
Pourquoi cette transmission est-elle essentielle ?**